Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 4

Rubrik: Suisse actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SPÉCIAL ÉLECTIONS 95

Mais où sont donc les candidates?

A entendre ce qui se trame en coulisse, les hommes se bousculent au portillon, les femmes se font prier. Bilan des élections cantonales dans 3 cantons et perspectives pour les nationales de cet automne.

«*Tu ne te rends pas compte,* m'a dit une candidate, *à quel point les hommes qui rêvent d'aller au Conseil national sont nombreux dans ce canton!*» Et ce doit être partout pareil, à croire que les femmes ne seront vraiment sollicitées – et sérieusement soutenues par leur parti – que le jour où la politique aura perdu de l'intérêt et où l'on ne trouvera plus de candidats masculins!

Les principaux partis politiques vaudois ont été interpellés par la présidente de l'ADF-Vaud, Christiane Mathys, qui leur a demandé quelles étaient leurs intentions pour les élections fédérales. Les congrès cantonaux n'ont pas encore eu lieu et les réponses – elles ne sont pas encore toutes arrivées au moment où nous écrivons ces lignes – sont assez vagues. Les intentions sont louables: 8 candidates sur 17 pour l'UDC, 7 candidates au moins pour les libéraux, 8 ou 9 candidates pour le GPE. *«Nous visons le 50%»*, écrivent les socialistes, *«Autant de femmes que d'hommes»*, dit le PDC. Ce dernier parti ajoute que *«les candidates auront la priorité pour toutes les manifestations médiatiques»*. Les radicaux n'ont pas encore répondu.

La présence d'un nombre important de femmes sur les listes est essentielle. Certains partis ont adopté une règle interne prévoyant de réserver le tiers de leur liste aux candidatures féminines. Or, du fait que ces dernières ont moins de chances de passer, ce quota est totalement insuffisant (voir les exemples des élections cantonales à Bâle-Campagne et communales à Genève).

Il faut se rappeler qu'en 1991, il y avait 834 candidates au Conseil national. 35 d'entre elles ont été choisies (4,1%). Les hommes eux étaient 1726 à briguer un siège, 165 ont gagné, soit 9,5%.

L'analyse des dernières élections fédérales, présentée dans *F-Questions au féminin 3/92*, montrait bien ce handicap des candidates face aux urnes: l'électorat est la plupart du temps moins favorable aux femmes que les dirigeants des partis. En effet, les proportions d'élues sont quasiment toujours plus faibles que les proportions de candidates. D'autre part, le soutien de l'entourage et des médias est loin d'être aussi fort pour une candidate que pour un candidat, disaient Catherine Cossy et Heidi Stutz dans la même étude: elles avaient analysé les émissions de radio et de TV consacrées aux élections et découvert que le temps de parole accordé aux femmes était bien inférieur à leur proportion sur les listes. C'est pourquoi, disait l'étude, il est impératif de présenter davantage de femmes et il leur faut *«un sou-*

Elections à Bâle-Campagne: déception des femmes

(sch) – Les citoyens et citoyennes de Bâle-Campagne devaient renouveler leurs autorités cantonales à fin février. Le résultat de ces élections a déçu les féministes de ce demi-canton: 22 femmes seulement ont été élues au Grand Conseil (Landrat) pour 90 sièges – soit 24,4% – alors qu'il y a 4 ans, les femmes avaient réussi à avoir 23 sièges sur 84 – soit 27,3% - et que 3 députées étaient entrées en cours de législature.

Le Bureau de l'égalité de Bâle-Campagne a fait une campagne très vigoureuse, ne ménageant pas ses informations au corps électoral et aux partis politiques: un prospectus particulièrement réussi engageait chacun et chacune à voter pour des femmes: *Sie haben es in der Hand, Frauen braucht's in Baselland!*

Hélas, les urnes en ont décidé autrement. Seule consolation, il y a 23 femmes dans les premières «viennent ensuite». Le nombre des députées s'accroîtra forcément au cours de la législature.

Signalons par ailleurs que sur les 5 membres du Gouvernement, qui ont tous été réélus, c'est Elisabeth Schneider (PDC), seule femme, qui a fait le meilleur score.

Les partis et les femmes

La proportion des candidates présentées sur toutes les listes a cependant fait des progrès. 212 femmes pour 624 candidats au Grand Conseil, soit 33,9%, alors qu'elle était de 28,6% en 1991 (19,3% en 1971).

Les deux partis écologistes atteignaient 50% et 41,9% de candidates. Ensemble, ils n'ont eu que 6 élus, dont 2 femmes (33,3%).

Les socialistes ont présenté en moyenne 44,4% de femmes sur leurs listes, ce qui leur a permis d'obtenir une bonne proportion d'élues: 10 élues pour 24 sièges (41,6%).

Parmi les partis qui présentaient moins de 40% de candidates, le petit Groupe évangélique, qui avait une liste dans chaque cercle électoral, ne s'est vu attribuer que 4 sièges: deux femmes et deux hommes. (De 31% de candidates, il passe à 50% au niveau des élus. C'est rare!)

Le Parti radical avait trouvé 34,8% de femmes à présenter sur ses listes; il emporte 25 sièges; 6 femmes sont élues, ce qui n'est pas beaucoup (24%).

32% des candidats du Parti démocrate chrétien étaient des femmes; une seule a été élue pour 13 sièges (7,7%). L'électorat de ce parti ne fait vraiment pas confiance aux femmes!

Restent deux partis qui ont encore obtenu le quorum: l'Union démocratique du centre et le Parti des démocrates suisses.

- 11 sièges pour le premier, une seule femme (9%). Ce n'est guère étonnant, puisqu'il n'y avait que 21,9% de femmes sur leurs listes.
- 7 sièges pour le second, tous masculins. Pourtant il y avait quelques candidates: 20,9% sur les listes.

Signalons encore que, dans deux cercles, des femmes ont tenté la liste «femmes». Elles n'ont pas obtenu le quorum.

tien sensiblement plus important de leur parti, des médias et d'autres organisations».

Voilà pour les conseils. Faisons maintenant un peu de prospective: s'il y avait cet automne 1000 candidates, quelles seraient leurs chances?

- Avec le même taux de réussite qu'en 1991, il y aurait, en octobre, 40 élues au National. La progression qui est, depuis une décennie, de +3 points par législature, progression à laquelle nous nous sommes résignées, serait légèrement inférieure à celle des deux dernières législatures.
- A supposer que nos conseils (voir ci-dessus), ceux de la Commission fédérale pour les questions féminines*, ceux de *F-Questions au féminin...* portent leur effet et qu'il s'ensuive une augmentation du taux de réussite des femmes, nous arriverions à 50 élues! Mais... cela signifierait toujours une prédominance masculine flagrante: 3 conseillers pour 1 conseillère!
- A supposer qu'une grande mobilisation des femmes (n'avons-nous pas assez de raisons d'être en colère?) renouvelle l'effet Brunner et augmente encore ce taux de réussite, nous arriverions peut-être à 60 conseillères. Ce qui n'est encore que le 30% des sièges, c'est-à-dire moins que dans bien des pays nordiques!
- A supposer que le taux de réussite soit le même que pour les hommes... la parité serait là....

On peut rêver.

Simone Chapuis-Bischof

* Femmes au parlement, guide pour les élections fédérales, à l'intention des partis, des organisations féminines et des médias.

Vaud: féminisation du Grand Conseil ?

(sch) – Non, on ne pouvait certes pas parler de féminisation du Grand Conseil après les élections de 1994. *Femmes suisses* avait d'ailleurs titré «Privilèges masculins à peine grignotés» dans son numéro d'avril.

Pourtant les femmes avaient progressé en obtenant 41 sièges sur 200 (20,5%) alors qu'en 1990 il y avait eu 31 élues et en 1986 seulement 18.

Les proportions de femmes élues sont très inégales selon les partis. Pour les 3 grands partis politiques (164 sièges sur 200), on observe ceci:

- Le PS avec ses 15 députées arrive au score de 37,5% de sièges occupés par des femmes (en 1990 = 23,1% et en 1986 = 15,4%).
- Le Parti libéral a 10 députées, soit 24,4% (en 1990 = 16,7% et en 1986 = 15,6%).
- Le PRD a un peu progressé, puisqu'il a enfin 9 députées, ce qui ne fait que 13,2%! (mais en 1990, c'était 8,5% et en 1986 1,4%).

L'effet Brunner a donc fait encore quelques vagues sur l'électorat de gauche en 1994, puisque le corps électoral s'est montré plus féministe que les partis lorsqu'ils composèrent leurs listes. Les candidates socialistes ne représentaient que 29,7%, alors qu'elles passent à 37,5% lorsqu'il s'agit des élues. De même le POP: 44% de candidates, 57,1% d'élues (sur 7 sièges, 4 femmes!).

Curieuse régression chez les écologistes: eux qui ont eu des listes paritaires depuis longtemps n'avaient pas trouvé assez de candidates connues pour ces élections (36,5%). Il n'y a eu qu'une élue (10%), alors qu'en 1990 les femmes écologistes occupaient 25% des sièges attribués à leur parti et en 1986 20%.

A l'UDC, les femmes restent très minoritaires: une seule élue, soit 6,2% des sièges, en 1990, c'était 6,7%.

A l'étude des proportions de candidates et d'élues dans les 3 grands partis politiques vaudois pendant 20 ans (radicaux, socialistes et libéraux), il est intéressant de constater que les radicaux ont fait des progrès, puisqu'ils présentent 3 fois plus de candidates qu'il y a 20 ans. Mais leur électorat ne fait pas confiance aux femmes. Les socialistes ont une progression assez exceptionnelle. Que des candidates aient les mêmes chances d'être élues que les hommes est rarissime – et nous avons examiné assez de statistiques pour pouvoir l'affirmer. Belle cohésion entre l'électorat et la direction du parti, sauf en 1986 où plusieurs députées sortantes avaient pris une veste! Si seulement c'était le cas partout! Les libéraux témoignent d'une plus grande ouverture aux femmes que le PRD.

Genève: où sont les femmes?

(sch) – Les citoyens et citoyennes des 45 communes genevoises éliront dans quelques jours leurs autorités communales. Tous les législatifs communaux sont élus, ce qui n'est pas le cas dans la majorité des autres cantons où les plus petites communes n'ont droit qu'à une assemblée communale réunie une ou deux fois l'an. Si Gy et Russin étaient vaudoises, elles n'auraient pas de conseil législatif élu (appelé conseil municipal à Genève et conseil communal dans 38% des communes vaudoises, les autres ayant un conseil général ou assemblée de commune où tous les votants sont convoqués).

Tous ces législatifs genevois offrent entre 9 et 35 sièges, mis à part Genève qui cherche 80 conseillers municipaux. Pour les 45 communes: 842 sièges sont à repourvoir. Les candidats sont nombreux, nous en avons dénombré 1502 (soit 1101 hommes et 401 femmes). La proportion moyenne de candidates est donc de 26,7%. Une candidate pour 3 candidats, ce n'est vraiment pas la gloire!

Voyons un peu comment les partis politiques se sont comportés. Le Parti libéral, présent dans 25 communes, est en dessous de la moyenne cantonale avec 24,6% de candidates. Sont également en dessous de la moyenne, le Parti radical (22%), le Parti démocrate-chrétien (24,2%) et l'Alliance de gauche (24,2%). Seuls le Parti socialiste (34,8%) et les Verts (33,8%) font nettement confiance aux femmes. L'Union démocratique du Centre, présente dans une seule commune (liste UDC-Démocrates suisses), a aussi une moyenne honorable (36,3%).

Dans les communes qui n'ont pas de parti politique mais qui présentent des listes d'entente communale ou des listes baptisées des noms les plus variés (Nouvelle cuvée, J'aime, Dialogue, Pour l'avenir...), la moyenne était de 28,4%.

Pour Genève-Ville, les proportions se situent entre 23% (PDC) et 30,5% (Verts).

Si, il y a quelques années, certains partis osaient placer une femme à côté de 10 ou 20 candidats, ils s'efforcent aujourd'hui d'offrir un quart de leurs listes aux femmes. Il y a donc une certaine uniformité de comportement des différents partis à Genève: les listes paritaires sont exceptionnelles.

Sur 104 listes de partis politiques, nous n'avons trouvé que 7 listes où les femmes sont en nombre égal ou supérieur. A Chêne-Bourg, la liste écologiste (3 femmes et 3 hommes). A Thônex, chez les socialistes (3 et 3), chez les verts (1 candidat et 3 candidates!). A Pregny-Chambésy la liste du PS (2 hommes et 4 femmes). A Vernier au PS (6 et 6). A Bernex au PS aussi (5 et 5). Une seule liste radicale paritaire à Perly-Certoux (3 et 3). Sur les 57 listes d'entente communale (ou autre appellation) seules 6 listes ont un nombre égal ou supérieur de femmes.

Une seule liste féministe «Femmes de Presinge» présente 4 candidates.

Conclusion: pourvu que les électeurs et électrices soient un peu plus féministes que ceux qui ont concocté de telles listes!

P.S. les autorités exécutives seront élues un mois plus tard. Dossier à suivre!

Congrès féminin

Travail en coulisse

(aml) – Le voile se lèvera sur les projets, nombreux, du 5e Congrès féminin suisse, vers la fin du mois de mai. Pour l'instant, plusieurs groupes de travail œuvrent dans les coulisses, confrontant leurs idées aux froides réalités du financement. *«Une chose a vraiment changé par rapport au précédent congrès de 1975,* s'exclame Christiane Langenberger, présidente du Congrès de janvier 1996, *c'est que les femmes ont acquis confiance en elles et expériences professionnelles et que, logiquement, elles ne veulent plus fournir leurs services à titre bénévole».* Les promotrices de ce grand rassemblement de femmes doivent donc mobiliser leur énergie pour trouver des sponsors: *«Ceux-ci,* note-t-elle, *ne dénouent que prudemment les cordons de leurs bourses, pour ne parrainer qu'un seul projet, que ce soit une conférence, un atelier, une œuvre musicale, voire même un stand».* Une foule de problèmes logistiques à régler qui n'entament en rien l'optimisme de Christiane Langenberger, sûre de compter sur l'appui d'une poignée de femmes motivées et sur celui d'organisations féminines qui acceptent de s'engager bénévolement. *«Nous sommes à la recherche d'un thème réellement mobilisateur, car il ne suffira pas de taper sur le clou pour faire avancer tous ces dossiers toujours en suspens comme l'assurance maternité, la loi fédérale sur l'égalité, la 10e révision de l'AVS, les assurances sociales et j'en passe».* Un groupe de réflexion s'est du reste constitué sous la houlette de Simone Chapuis, présidente de l'Association suisse pour les droits de la femme, auquel *Femmes suisses* collaborera activement, dans l'optique de développer une réflexion de fond sur la Suisse de demain. Affaire à suivre.

Loi sur l'égalité

Enfin sous toit

(aml) – Enfin! La loi fédérale sur l'égalité a été approuvée par les deux chambres fédérales au terme de deux ans de délibérations. Le Conseil national s'est rallié, un jour avant l'arrivée du printemps, au compromis que lui avait suggéré le Conseil des Etats à propos de l'allégement du fardeau de la preuve. Un carré d'irréductibles adversaires de la loi s'est battu jusqu'au bout, au nom de la protection des petites et moyennes entreprises, pour limiter cet allégement aux seules inégalités salariales. Il s'est finalement dégagé au Conseil national une majorité (93 voix contre 66) pour exclure l'embauche de l'allégement de la preuve conformément à la proposition de la Chambre des cantons. Ce qui a éliminé la dernière divergence de taille subsistant entre les deux chambres.

Cette loi concrétise le mandat constitutionnel de l'égalité entre femmes et hommes, approuvé par le peuple et les cantons le 14 juin 1981. Elle s'attache en particulier à améliorer la situation des femmes dans le monde du travail. Elle interdit la discrimination en raison du sexe dès l'embauche et donne aux employé-e-s les moyens de se défendre en cas d'inégalité de traitement. Il leur suffit de rendre vraisemblable la présence d'une discrimination, l'employeur devant apporter, lui, la preuve du contraire.

Parmi les autres points forts de la loi figurent l'octroi aux syndicats et organisations féminines de la qualité pour agir en justice, ainsi que d'une protection particulière contre le harcèlement sexuel, de même que la consécration du statut du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. La voie est notamment ouverte à la promotion de programmes d'actions positives au profit des travailleuses défavorisées.

Un conseiller national zurichois de l'Union démocratique du centre (UDC), Toni Bortoluzzi, a d'ores et déjà fait savoir son intention de lancer un référendum.

Maturité professionnelle

La chasse gardée de la gent masculine

(com.) – La maturité professionnelle reste encore largement une affaire d'hommes. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, les femmes ne représentaient qu'un huitième des candidats à la maturité professionnelle en 1993/94. Au total, ce sont 2306 jeunes gens qui préparaient une maturité professionnelles, dont 301 femmes (13%). Sur 230 diplômés ayant obtenu une maturité professionnelle après l'apprentissage, quinze étaient des femmes, soit 7%. Pour la maturité obtenue en cours d'emploi, on comptait 286 femmes pour 2076 diplômés, soit 14%.

Dans l'ensemble de la Suisse, 191 344 personnes suivaient un enseignement professionnel en 1993/94, dont 112 459 hommes (59%) et 78 885 femmes (41%). C'est surtout dans l'enseignement professionnel d'une durée de quatre ans, qui constitue le meilleur tremplin vers la maturité professionnelle, que les femmes sont sous-représentées, puisqu'elles ne sont que 13%. Les enseignements professionnels de trois et deux ans, où elles sont représentées à raison de 54% et 73% attirent en revanche les femmes en surnombre. (SDES)

Le rendez-vous de Pékin

«L'événement Pékin» se rapproche, les travaux préparatoires s'intensifient.

En décembre dernier, le Rapport national de la Suisse sur les progrès acquis en matière d'égalité depuis la Conférence mondiale de Nairobi en 1975 a été publié à Berne. Il donne un aperçu de la condition des femmes dans de nombreux domaines sociaux et politiques: éducation, emploi, santé, effets de la violence quotidienne et de la pauvreté, etc. Il traite également de leur accès aux sphères décisionnelles, des mesures étatiques prises à cet égard et des objectifs et priorités pour l'avenir. Les associations et organisations non-gouvernementales (ONG) – suite à quelques efforts de lobbying, il est vrai – ont été invitées à se prononcer dans une annexe qui fait partie intégrante du rapport national.*

Le Comité national préparatoire, composé d'un large éventail d'associations féminines aux orientations différentes, s'est réuni pour sa deuxième session le 19 janvier dernier. Il a fait le point des travaux préparatoires au niveau suisse, européen et mondial. Une femme, membre de la délégation officielle, et une représentante des ONG ont fourni un rapport sur la Conférence régionale européenne du mois d'octobre dernier à Vienne, où une «plateforme régionale d'action» avait été adoptée. Quelque 25 femmes d'organisations suisses y avaient assisté, la plupart d'entre elles dans le forum des ONG, les autres en tant qu'observatrices au niveau gouvernemental.

Lors de la rencontre du Comité national, des groupes de travail thématique se sont formés. Ils ont élaboré des propositions pour le projet définitif de la plate-forme d'action mondiale. La délégation Suisse, qui se rend à New York fin mars pour participer à la dernière grande rencontre préparatoire de l'ONU, dispose de textes spécifiques et qualifiés concernant des thèmes comme la violence, la migration, la santé et la maternité. A côté des personnes de l'Administration (Bureau de l'égalité, DFAE, DDA), cette délégation comprend trois représentantes d'ONG ainsi que la présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines, la conseillère nationale Judith Stamm. Le Conseil fédéral tient ainsi compte d'une revendication des ONG. Une réserve amère cependant: ni la candidature d'une tibétaine, soutenue par pratiquement tous les membres du Comité national, ni celle de deux femmes migrantes, proposée par les trente organisations féministes du «Forum des ONG», n'ont été acceptées. Une fois de plus, la Suisse officielle (ainsi que beaucoup de féministes?) démontre qu'elle n'est pas encore prête à accepter le fait que 20% de la population de notre pays ayant des origines autres que suisses représente une réalité non seulement de notre vie quotidienne, mais aussi au niveau politique (et féministe!).

Séminaire d'informations et d'échanges

Du 12 au 16 juillet, plusieurs groupes féministes suisses-alémaniques organisent une semaine d'été au centre de formation féministe «Villa Kassandra» à Damvant (Jura). L'occasion d'entendre des expériences de Nairobi, d'échanger des points de vue avec des représentantes d'ONG engagées activement dans le processus préparatoire pour Pékin, d'assister à des tables rondes sur des sujets comme le «lobbying» ou le «networking», etc. Et une occasion de se rencontrer entre Suissesses alémaniques et romandes.

En fonction de l'intérêt des femmes romandes, le séminaire sera organisé dans les deux langues.

Pour plus d'informations s'adresser à: Espace Femmes International (EFI), 2, rue de la Tannerie, 1227 Carouge, tél. 022/200 26 27 (pour la Romandie) ou Frauenrat für Aussenpolitik, Anni Lanz, Postfach, 4001 Bâle, Tel. 061/691 14 28.

Stella Jegher

* Le rapport peut être commandé auprès du bureau de l'égalité à Berne.